



Afpa trimestre validé en 1977?

Par **christophe**, le **02/03/2010** à **08:53**

Bonjour, j'ai effectué un stage rémunéré en centre AFPA du 10 janvier 1977 au 29 juillet 1977. En recevant mon relevé de carrière aucun trimestre n'a été validé pour ce stage. Je voudrais savoir si c'est normal et combien faut-il d'heures de stage pour qu'un soit pris en compte en 1977.

Je précise que ce trimestre manquant me permettrait de prendre ma retraite à 59 ans .

Par **marina**, le **17/09/2010** à **09:50**

Bonjour

Je suis dans le même cas que vous, moi c'était 9 mois de formation AFPA. Je suis en train de constituer mon dossier de retraite et d'une part les trimestres n'ont pas été comptés, d'autre part les cotisations non plus.

Avez-vous pu avoir gain de cause finalement ?

Merci de votre réponse